



Ville de L'Ancienne-Lorette

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue par conférence à distance et à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, mardi le 30 novembre 2021 à 19h30.

Sont présents sur place : Monsieur Gaétan Pageau, maire
(Salle du conseil) Madame Josée Ossio
Madame Isabelle Grenier
Madame Johanne Laurin
Monsieur Charles Guérard
Monsieur Nicolas St-Gelais
Monsieur Sébastien Hallé
tous conseillers et formant quorum

Sont présents sur place : Monsieur André Rousseau, directeur général
(Dans leur bureau) Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque, greffière
Madame Anick Marceau, trésorière

Est présente Madame Isabelle Saillant,
(À distance) directrice des communications

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gaétan Pageau, maire, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

253-21 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Isabelle Grenier et résolu :

QUE l'ordre du jour soit :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;

CABINET DU MAIRE

3. Mot de bienvenue;
4. Séances ordinaires du conseil d'agglomération de Québec des 6 octobre et 24 novembre 2021 - Présentation de l'ordre du jour et orientation du conseil;
5. Nomination des président et vice-président de la Commission d'administration et des finances;
6. Nomination d'un maire suppléant et autorisation de signature de chèque;
7. Nomination d'un membre à la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement;
8. Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration d'Expo-Cité;
9. Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale;
10. Désignation d'un membre au sein du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec;

11. Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants de la Capitale;
12. Conseil d'agglomération et autres comités – nomination d'un membre en remplacement du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir;
13. Nomination d'un membre du conseil municipal au comité consultatif d'urbanisme;
14. Nomination d'un membre du conseil au sein du comité consultatif sur le climat sonore;

DIRECTION GÉNÉRALE

15. Augmentation statutaire 2021 – Employés cadres;

GREFFÉ ET CONTENTIEUX

16. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021;

RESSOURCES HUMAINES

17. Embauche de deux préposés aux Plateaux;
18. Embauche de journaliers temporaires au Service des travaux publics;
19. Embauche d'un nouveau membre du personnel aquatique;

LOISIRS

20. Appui de la Ville pour le projet de surface synthétique à l'école Le Ruisselet dans le cadre du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSIRSSES)*;
21. Demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale du ministère de la Famille – Bonification de l'offre de garde pendant la semaine de relâche et les vacances estivales*;

URBANISME

22. Mandat à titre de consultants en relations aéroportuaires – Renouvellement;

TRAVAUX PUBLICS

23. Octroi de contrat pour la fourniture de pierres concassées traitées au chlorure de sodium 2021-2022;
24. Octroi de contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour la conception et la surveillance des travaux rue Notre-Dame phase III;
25. Disposition de la neige – Saison 2020-2021 – Autorisation de paiement à la Ville de Québec;
26. Demande d'aide financière « *Programme d'infrastructures municipales d'eau (Primeau)* »;

TRÉSORERIE

27. Approbation des comptes à payer pour le mois d'octobre 2021;
28. Divers;
29. Période de questions;
30. Levée de la séance.

ADOPTÉE

254-21 3. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Gaétan Pageau, maire, souhaite la bienvenue à tous, les remercie et procède à l'ouverture de la séance.

ADOPTÉE

255-21 4. SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DES 6 OCTOBRE ET 24 NOVEMBRE 2021 - PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORIENTATION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que le conseil a été informé des sujets qui ont fait l'objet des délibérations lors des séances du conseil d'agglomération de Québec des 6 octobre et 24 novembre 2021;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu les documents à l'appui des délibérations des séances du conseil d'agglomération et ont eu l'occasion de se prononcer sur ces sujets lors des commissions de l'administration des 6 octobre et 24 novembre 2021;

CONSIDÉRANT l'ampleur des documents transmis en vue des séances du conseil d'agglomération;

CONSIDÉRANT les ressources limitées à la Ville de L'Ancienne-Lorette pour analyser ces documents avant la séance du conseil d'agglomération;

CONSIDÉRANT le manque d'informations et de temps permettant d'évaluer les propositions discutées, en regard du cadre juridique applicable au partage des revenus et dépenses entre les municipalités liées;

CONSIDÉRANT les procédures judiciaires en cours entre les municipalités concernant les frais d'agglomération;

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Ancienne-Lorette n'a donc pas d'autre option que de voter sans pour autant admettre que les impacts financiers des décisions prises sont conformes au cadre juridique applicable au partage des revenus et dépenses entre les villes liées;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Isabelle Grenier et résolu :

QUE le conseil municipal prend acte, sous réserve, des résolutions suivantes :

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2021

AP2021-682 Contrat pour l'entretien du revêtement métallisé des fours de l'incinérateur - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Dossier 76240);

AP2021-706	Adjudication d'un contrat pour le soutien, l'entretien et l'évolution de l'application Maximo Tivoli V7 Français et du logiciel IBM Tririga V10.7 Français (Appel d'offres public 75987);
AP2021-719	Renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite eBusiness (PGL.financier) d'Oracle (Dossiers 44976 et 51259);
AJ2021-037	Entente relative aux coûts additionnels assumés par la Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale) dans le cadre des travaux d'intégration du Service évolué de radiocommunication de l'agglomération de Québec mis en place par Bell Mobilité Inc. pour la Ville de Québec et au maintien du réseau EDACS;
AP2021-727	Avenant numéro 1 à l'entente du 1 ^{er} janvier 2019 entre la Ville de Québec et le Groupe Plein Air Faune inc., relativement à la gestion des programmes, des activités, des services, des installations, de l'exploitation, de l'entretien et de l'administration de la base de plein air de Sainte-Foy (Dossier 52233);
AP2021-728	Adjudication d'un contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique - Lot P-7006 - Location d'une génératrice - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 75986);
AP2021-732	Renouvellement du contrat de terminaux pour paiements directs et par cartes de crédit et service de commerce électronique par Internet (Appel d'offres public 52152);
AP2021-744	Renouvellement du contrat pour les services d'agents de sécurité pour le Service de police de la Ville de Québec (Appel d'offres public 52765);
AP2021-745	Renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données Oracle (Dossiers 44976 et 52113);
AP2021-746	Renouvellement du contrat de soutien et de maintenance du logiciel CommVault (Dossier 52827);
AP2021-764	Renouvellement du contrat Microsoft Support unifié (Contrat-cadre de Prestations de Services Microsoft référence U64 48699) du 1 ^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022 (Dossier 51070);
AP2021-767	Entente entre la Ville de Québec et Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec, relative aux services professionnels et techniques spécialisés en développement économique, en lien avec la Vision entrepreneuriale Québec 2026 (Dossier 76425);
AP2021-769	Paiement, à Bell Canada, des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du Projet du tramway de Québec (Dossier 73180);
AP2021-770	Paiement, à Vidéotron ltée, des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception

	détaillée et réalisation), dans le cadre du Projet du tramway de Québec (Dossier 73124);
AP2021-771	Paiement, à Telus Communications inc., des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du Projet du tramway de Québec (Dossier 76430);
AP2021-773	Paiement, au Canadien National, des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour la reconstruction de la structure ferroviaire située au-dessus du chemin de la Canardière (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du Projet du tramway de Québec (dossier 76433);
AP2021-777	Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le déplacement du réseau souterrain d'Hydro-Québec, dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Hochelaga - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Dossier 61357);
AP2021-779	Paiement, à Hydro-Québec Distribution, de la dépense relative au déplacement d'une portion du réseau de distribution, dans le cadre des travaux préparatoires à l'automne 2021 et début hiver 2022 pour le Projet du tramway de Québec (Dossier 76130);
AP2021-790	Renouvellement du contrat de licences et l'augmentation du niveau de service d'un logiciel pour le Service de police de la Ville de Québec;
OT2021-012	Lettre de modification numéro 2 à l'entente de contribution entre la Ville de Québec et l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec;
OT2021-013	Entente entre la Ville de Québec (Office du tourisme de Québec) et l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, pour des mandats délégués à l'Office du tourisme de Québec pour la saison estivale 2021;
DE2021-1002	Cession de rang hypothécaire par la Ville de Québec sur un immeuble sis au 205, boulevard des Cèdres, connu et désigné comme étant le lot 4 640 417 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
DE2021-1003	Prolongation des mesures d'exception du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial en raison de la COVID-19, et ajout de mesures pour les projets d'illumination;
DE2021-985	Entente entre la Ville de Québec et Spectris Canada inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Productivité et virage numérique de la Vision entrepreneuriale Québec 2026, pour la réalisation du projet Amélioration de la productivité phases 1 et 2;
FN2021-052	Révision à la hausse de l'affectation annuelle à la Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération - Ratification de l'appropriation d'un montant à même la Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération;

- LS2021-155** Ajout budgétaire et son affectation à un projet lié au programme de stages pour les nouveaux arrivants de la Ville de Québec;
- PA2021-145** Convention entre la Ville de Québec et Un Toit en Réserve de Québec inc., relative à une aide financière sous forme de prêt, pour l'acquisition d'un terrain sur le boulevard Père-Lelièvre comprenant les lots 1 228 679, 1 222 680 et une partie du lot 2 142 985, pour réaliser le projet de logement social dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;
- PA2021-153** Approbation de la résolution 207-21 de la Ville de L'Ancienne-Lorette, relative au Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI - Projet de construction d'un bâtiment d'entreposage domestique au 6345, boulevard Wilfrid-Hamel, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- RH2021-721** Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP), relative à la modification de la clause 20.14 de la convention collective en vigueur;
- AP2021-759** Renouvellement du contrat de soutien pour différentes licences Oracle, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (Dossier 41559);
- AP2021-762** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la fourniture et l'entretien des terminaux radio pour le Service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec - Lot 3 (Appel d'offres public 50788);
- DE2021-994** Ratification de la résolution CV-2020-0560 relative à l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble sis au 1725, rue des Ingénieurs, connu et désigné comme étant les lots 3 484 220 et 3 620 930 du cadastre du Québec - Arrondissement des Rivières;
- FN2021-050** Prise d'acte de l'état intérimaire de l'agglomération de Québec du 31 août 2021 - Approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires de la période du 1^{er} mai au 31 août 2021;
- PA2021-109** Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis pour la planification et l'exécution de projets de planification du territoire relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1416;
- TI2021-005** Règlement de l'agglomération sur l'acquisition et l'installation du matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en service de solutions d'affaires en matière de technologies de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1422;
- RH2021-727** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec relativement aux employeurs parties à ce régime, R.A.V.Q. 1427;

- RH2021-724** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec relativement aux employeurs parties à ce régime, R.A.V.Q. 1428;
- RH2021-726** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec relativement aux employeurs parties à ce régime, R.A.V.Q. 1429;
- RH2021-725** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec relativement aux employeurs parties à ce régime, R.A.V.Q. 1430.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

- PA2021-094** Adoption du document indiquant la nature des modifications que la Ville de Québec doit apporter à sa réglementation d'urbanisme, à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant une dérogation à l'égard de la plaine inondable, R.A.V.Q. 1404;
- RH2021-814** Entente de fin d'emploi intervenue entre une employée et la Ville de Québec;
- RH2021-835** Nomination de madame Renée Desormeaux (ID. 004826) à titre de directrice par intérim du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales;
- AP2021-871** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services à une agence de communication créative - Campagne publicitaire, stratégie et créativité média sur la sécurité routière (Appel d'offres public 64685);
- RH2021-833** Modification de la nomenclature des emplois professionnels;
- AJ2021-041** Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et La Société québécoise d'information juridique concernant la communication des données des plunitifs des cours municipales et leur diffusion sur le site Internet de SOQUIJ - Identification d'un nouveau représentant;
- AP202J-661** Approbation des taux et tarifs relatifs au transport de la neige et de la glace par les camionneurs privés pour la saison hivernale 2021-2022 - Entente entre la Ville de Québec, Les Transporteurs en vrac (Région 03) inc., Les Transporteurs en vrac Chauveau-Québec inc., Les Transporteurs en vrac Sainte-Foy inc. et Les Transporteurs en vrac de Montmorency inc., relative à un service de répartition des besoins en camions pour le transport de la neige de la ville et de la fourniture de camions pendant la saison hivernale 2021-2022 (Dossier 76215);
- AP2021-766** Renouvellement de l'entente de services pour l'hébergement des infrastructures technologiques dans un centre de traitement informatique de Infrastructures technologiques Québec (Dossier 48096);

AP2021-795	Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'installation d'équipements électroniques d'urgence neufs sur des véhicules utilitaires de police (Appel d'offres public 75585);
AP2021-802	Adjudication d'un contrat pour les services d'agents de sécurité à l'hôtel de ville de Québec (Appel d'offres public 76068);
AP2021-812	Avis de modification numéro 1 relatif à l'entente entre la Ville de Québec et les Loisirs du Faubourg inc., pour la surveillance de certains lieux et équipements récréatifs ou sportifs pour la saison hivernale 2020-2021 (Dossier 76290);
AP2021-855	Avis de modification numéro 2 relatif à l'entente contractuelle conjointe du Centre d'acquisitions gouvernementales pour le regroupement d'achats de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques (Dossier 53286);
AP2021-866	Renouvellement du contrat pour la fourniture d'accessoires d'entretien ménager et de savons à mains - Lot 5 (VQ-48468);
AP2021-869	Adhésion de la Ville de Québec aux contrats à commandes de logiciels du Centre d'acquisitions gouvernementales pour le contrat de soutien pour les logiciels VmWare (Dossier 74818);
AP2021-890	Adjudication d'un contrat pour la fourniture de boîtiers d'alimentation pour feux de déneigement (Appel d'offres public 76357);
DE2021-1035	Avenant numéro 13 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'innovation, dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;
DG2021-041	Désignation de membres au sein du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec;
DG2021-043	Désignation de membres au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale;
DG2021-045	Désignation de membres du conseil de la ville au sein du conseil d'administration d'ExpoCité;
DG2021-063	Nomination de deux administratrices au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Québec;
IN2021-022	Approbation de la programmation de travaux n° 2 et autorisation de son envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programme de la taxe sur l'essence et de La contribution du Québec pour les années 2019 à 2023;
PA2021-164	Approbation du Règlement N° 2021-657 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale no 95-113 en assujettissant l'implantation d'un conteneur maritime accessoire à un usage de friperie à des objectifs et des critères d'évaluation dans le secteur de zone CB-1, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma

- d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec;
- PA2021-165** Approbation du Règlement N° 2021-648 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 afin d'autoriser les marchés publics temporaires sur certains terrains municipaux, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec;
- PA2021-167** Approbation du Règlement N° 2021-656 modifiant le Règlement de construction N° 482-85 en abrogeant les dispositions relatives aux usages prohibés de certaines constructions, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec;
- PA2021-168** Approbation du Règlement N° 2021-655 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 en créant un cadre réglementaire concernant l'utilisation des maisons mobiles, des maisons unimodulaires, des roulottes et des véhicules et équipements de transport à certaines fins, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec;
- PQ2021-011** Modification du nom du Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec - Désignation de madame Marie-Josée Asselin, à titre de représentante de la Ville de Québec pour siéger au sein du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles;
- PV2021-018** Renouvellement de l'entente intervenue le 24 juillet 2019 entre la Ville de Québec et La compagnie américaine de fer et métaux inc., relative à la récupération, le transport et la démétalisation des cendres de grille brutes de l'incinérateur de la Ville de Québec - Avenant numéro 1 à ladite entente;
- RH2021-770** Modification de la résolution CA-2021-0410, relative à la nomination de monsieur François Trudel (ID. 029266) à titre de directeur de service par intérim du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- RH2021-809** Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (F.I.S.A.), relative au versement de la rétroactivité salariale à la suite du renouvellement de la convention collective 2020-2024;
- TM2021-204** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux feux de circulation, R.A.V.Q. 1423;
- TM2021-214** Règlement modifiant Le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à la circulation des camions et des véhicules-outils, R.A.V.Q. 1424;
- RH2021-748** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec relativement à l'affectation de la réserve de restructuration, R.A.V.Q. 1432.

QUE le conseil municipal mandate le maire ou le maire suppléant afin de représenter la Ville de L'Ancienne-Lorette lors des prochaines séances du conseil d'agglomération concernant l'adoption de résolutions et de règlements, le cas échéant, prenant pour acquis que les membres du conseil auront reçu les documents à l'appui des délibérations des séances du conseil d'agglomération et auront eu l'occasion de se prononcer sur ces sujets lors des prochaines séances de la commission de l'administration.

ADOPTÉE

256-21 5. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

CONSIDÉRANT le *Règlement n° 210-2013 créant la Commission d'administration et des finances*;

CONSIDÉRANT que, à la suite des élections municipales du 7 novembre 2021, il y a constitution d'un nouveau conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un président et une vice-présidente à la Commission d'administration et des finances;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Nicolas St-Gelais, appuyé par Josée Ossio et résolu :

QUE le conseil municipal nomme Charles Guérard à titre de président de la Commission.

QUE le conseil municipal nomme Johanne Laurin à titre de vice-présidente de la Commission.

ADOPTÉE

257-21 6. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE CHÈQUE

CONSIDÉRANT l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, R.L.R.Q., c. C-19;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil jugent opportun de désigner Josée Ossio à titre de mairesse suppléante à partir de ce jour, et ce, pour une période de quatre mois;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser Josée Ossio en l'absence ou incapacité d'agir du maire à signer les chèques et autres documents requis, pour et au nom de la Ville de L'Ancienne-Lorette;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

DE DÉSIGNER Josée Ossio à titre de mairesse suppléante à partir du 30 novembre 2021, et ce, pour une période de quatre mois.

D'AUTORISER Josée Ossio en l'absence ou incapacité d'agir du maire à signer les chèques et autres documents requis, pour et au nom de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

ADOPTÉE

258-21 7. NOMINATION D'UN MEMBRE À LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil à la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Josée Ossio, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Nicolas St-Gelais comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger à la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement.

ADOPTÉE

259-21 8. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EXPO-CITÉ

CONSIDÉRANT que le conseil de l'agglomération de Québec offre de nommer un représentant de la Ville de L'Ancienne-Lorette en tant que membre au sein du conseil d'administration d'Expo-Cité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Nicolas St-Gelais et résolu :

QUE Sébastien Hallé soit, par la présente résolution, nommé en tant que représentant de la Ville de L'Ancienne-Lorette au sein du conseil d'administration d'Expo-Cité.

ADOPTÉE

260-21 9. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu pour siéger au conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Johanne Laurin, appuyé par Josée Ossio et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Sébastien Hallé comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger au conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale.

ADOPTÉE

261-20 10. DÉSIGNATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu pour siéger au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Josée Ossio, appuyé par Charles Guérard et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Gaétan Pageau comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

ADOPTÉE

262-21 11. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu pour siéger au conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants de la Capitale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Isabelle Grenier, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Johanne Laurin comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger au conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants de la Capitale.

ADOPTÉE

263-21 12. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET AUTRES COMITÉS – NOMINATION D'UN MEMBRE EN REMPLACEMENT DU MAIRE EN CAS D'ABSENCE OU D'INCAPACITÉ D'AGIR

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu, en l'absence ou incapacité d'agir du maire, pour représenter la Ville de L'Ancienne-Lorette au conseil d'agglomération de Québec ou sur tout autre comité ou commission issue ou sous la responsabilité du conseil d'agglomération de Québec;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Isabelle Grenier et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Charles Guérard comme représentant élu, en l'absence ou incapacité d'agir du maire, pour représenter la Ville de L'Ancienne-Lorette au conseil d'agglomération de Québec ou sur tout autre comité ou commission issue ou sous la responsabilité du conseil d'agglomération de Québec.

ADOPTÉE

264-21 13. NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Josée Ossio et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Nicolas St-Gelais comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

265-21 14. **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE CLIMAT SONORE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu pour siéger au sein du Comité consultatif sur le climat sonore;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Isabelle Grenier comme représentante élue, à partir de ce jour, pour siéger au sein du Comité consultatif sur le climat sonore.

ADOPTÉE

266-21 15. **AUGMENTATION STATUTAIRE 2021 – EMPLOYÉS CADRES**

CONSIDÉRANT que le salaire actuel des employés-cadres n'a pas été majoré pour l'année 2021, et ce, puisque la résolution 149-17 prévoyait seulement les augmentations statutaires jusqu'à l'année 2020;

CONSIDÉRANT que les conventions collectives des employés cols bleus et cols blancs, entérinées lors de la séance du conseil du 5 octobre 2021, prévoient une augmentation statutaire de 2,5 % pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT que l'augmentation statutaire pour les employés-cadres serait identique aux autres groupes d'employés et rétroactive en date du 1^{er} janvier 2021;

CONSIDÉRANT qu'une réserve correspondant à 2 % de la masse salariale des employés-cadres est déjà prévue au budget 2021;

CONSIDÉRANT que l'impact budgétaire sera de 0,5 %.

CONSIDÉRANT qu'une somme estimée à 45 000 \$ pour l'augmentation de 2,5 %, avant avantages sociaux, est disponible aux postes budgétaires de la rémunération de chacun des services;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Nicolas St-Gelais et résolu :

QUE le conseil municipal octroie une augmentation statutaire de 2,5 % aux employés-cadres pour l'année 2021, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2021.

QUE la trésorière ou en son incapacité, l'assistante-trésorière, soit autorisée à procéder aux ajustements salariaux.

ADOPTÉE

267-21 16. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2021**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 a été remis à chaque membre du conseil, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19);

CONSIDÉRANT que les règles édictées par cet article ont été respectées et que la greffière est dispensée d'en faire lecture;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Josée Ossio et résolu :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021.

ADOPTÉE

268-21 17. EMBAUCHE DE DEUX PRÉPOSÉS AUX PLATEAUX

CONSIDÉRANT que des embauches sont nécessaires pour augmenter le nombre de préposés aux plateaux dans notre banque et d'appliquer toutes les mesures sanitaires obligatoires afin de donner un service sécuritaire aux citoyens;

CONSIDÉRANT que deux personnes ont été embauchées à titre de préposées aux plateaux, soit madame Carla Roy Deschenes qui a débuté le 12 octobre 2021 ainsi que madame Laurie D'Astous qui a débuté le 1^{er} novembre 2021;

CONSIDÉRANT que le poste occupé par chacune de ces personnes est syndiqué, occasionnel et non permanent;

CONSIDÉRANT que ces deux employées sont classées au premier échelon de la classe d'emploi : « Préposé aux plateaux » au taux horaire de 15 \$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Nicolas St-Gelais, appuyé par Isabelle Grenier et résolu :

D'EMBAUCHER madame Carla Roy Deschênes en date du 12 octobre 2021 et madame Laurie D'Astous en date du 1^{er} novembre 2021, au taux horaire de 15 \$, soit l'échelon 1 de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

269-21 18. EMBAUCHE D'UN JOURNALIER TEMPORAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT le départ de journaliers temporaires et de l'arrêt de travail de certains, il y a lieu d'embaucher quatre journaliers temporaires afin de supporter l'équipe en place pour le déneigement;

CONSIDÉRANT qu'afin de diversifier nos approches de recrutement en plus d'afficher nos offres d'emploi sur les sites d'emploi, la Ville a également opté pour une campagne de recrutement radiophonique;

CONSIDÉRANT la réception de plus d'une trentaine de curriculum vitae;

CONSIDÉRANT que 15 entrevues ont été effectuées par Gina Larouche et Guillaume Savard, contremaître aux travaux publics;

CONSIDÉRANT que quatre personnes ont été retenues, soit Dany Poulin, Réal Langlois, Maxime Sirois et Denis Quimper à titre de journaliers temporaires;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'échelle salariale prévue à la convention collective en vigueur, le taux horaire applicable pour les employés ci-haut mentionnés sera le suivant :

Employé	Journaliers	
Dany Poulin	19,84 \$	Échelon 1
Réal Langlois	19,84 \$	Échelon 1
Maxime Sirois	21,49 \$	Échelon 2
Denis Quimper	21,49 \$	Échelon 2

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Josée Ossio et résolu :

D'EMBAUCHER messieurs Dany Poulin, Réal Langlois, et Denis Quimper à titre de journaliers temporaires au Service des travaux publics à compter du 6 décembre 2021 et de Maxime Sirois à compter du 1^{er} décembre 2021.

ADOPTÉE

270-21 19. EMBAUCHE D'UN NOUVEAU MEMBRE DU PERSONNEL AQUATIQUE

CONSIDÉRANT qu'afin de combler des affectations de surveillance, vacantes cette session et pour les sessions futures, nous recommandons l'embauche d'une nouvelle « Surveillant-Sauveteur » à la piscine, soit madame Théodora Ouellet, au premier échelon de la classe d'emploi : « Surveillant-sauveteur » au taux horaire de 15,68 \$;

CONSIDÉRANT le poste occupé par cette ressource est syndiqué, occasionnel et non permanent;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Johanne Laurin, appuyé par Nicolas St-Gelais et résolu :

D'EMBAUCHER madame Théodora Ouellet à titre de : « Surveillant-sauveteur » au taux horaire de 15,68 \$, soit l'échelon 1.

ADOPTÉE

271-21 20. APPUI DE LA VILLE POUR LE PROJET DE SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE LE RUISSELET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES SCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PSISRSES)

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaires des Découvreurs souhaite déposer un projet de terrain synthétique pour la cour de l'école Le Ruisselet dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES) du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal entend appuyer la demande déposée par le Centre de services scolaires des Découvreurs pour son projet de terrain synthétique pour la cour de l'école Le Ruisselet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Nicolas St-Gelais, appuyé par Isabelle Grenier et résolu :

QUE la Ville appuie le projet de l'école Le Ruisselet pour le projet de surface synthétique afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur.

QUE la Ville s'engage à conclure une entente de service avec l'école Le Ruisselet pour le projet de surface synthétique afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

ADOPTÉE

272-21 21. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE – BONIFICATION DE L'OFFRE DE GARDE PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE ET LES VACANCES ESTIVALES

CONSIDÉRANT que le ministère de la Famille (« Ministère ») a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2022 (« Programme »), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2022, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2021-2022 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Johanne Laurin, appuyé par Charles Guérard et résolu :

D'AUTORISER la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2022.

D'AUTORISER la trésorière, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

ADOPTÉE

273-21 22. MANDAT À TITRE DE CONSULTANTS EN RELATIONS AÉROPORTUAIRES – RENOUELLEMENT

CONSIDÉRANT que depuis le 25 août 2015, messieurs Paul Lalande et Pierre Dancause agissent comme consultants en relations aéroportuaires afin de :

- Représenter la Ville sur les comités techniques liés à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec (YQB);
- Analyser les plaintes reçues;
- Proposer des solutions afin d'atténuer les problématiques reliées à la proximité de l'aéroport;
- Participer à la préparation de différents communiqués visant à informer la population et travailler sur tout autre dossier ayant des aspects reliés au transport aéroportuaire.

CONSIDÉRANT que leur contribution a permis d'améliorer les relations avec l'aéroport Jean-Lesage, de mettre sur pied une ligne dédiée aux plaintes et de modifier le Canada Flight supplement (CFS) afin d'ajouter l'approche « chemin de fer » permettant de diminuer le nombre de passages d'aéronefs au-dessus des espaces habités;

CONSIDÉRANT que messieurs Paul Lalande et Pierre Dancause ont respectivement exprimé leur intention de poursuivre leur mandat à titre de consultants en relations aéroportuaires le 22 septembre 2021;

CONSIDÉRANT que le montant forfaitaire pour leurs services est de 1 500 \$ annuellement pour chacun d'eux et que cette somme est disponible au poste budgétaire 02-610-00-419 « Services professionnels de consultation - Urbanisme et aménagement »;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Isabelle Grenier, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

QUE le conseil municipal renouvelle la candidature de messieurs Paul Lalande et Pierre Dancause à titre de consultants en relations aéroportuaires pour la Ville de L'Ancienne-Lorette, et ce, pour une nouvelle année.

QUE Messieurs Pierre Dancause et Paul Lalande n'ont pas de pouvoir décisionnel et qu'ils agissent à titre de consultants.

QUE, pour les services rendus, Messieurs Pierre Dancause et Paul Lalande reçoivent chacun un montant forfaitaire de 1 500 \$ annuellement.

ADOPTÉE

274-21 22.

OCTROI DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE PIERRES CONCASSÉES TRAITÉES AU CHLORURE DE SODIUM 2021-2022

CONSIDÉRANT que le Service des travaux publics a effectué un appel d'offres, le 22 octobre 2021, concernant la fourniture de pierres concassées traitées au chlorure de sodium 2021-2022;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 novembre 2021;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues, lesquelles se détaillent comme suit :

Compagnies	Prix soumissionnés (taxes incluses)
Carrières Québec inc.	36 504,56 \$
Carrière Union Itée	39 206,48 \$

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Carrières Québec inc., pour un montant total de 36 504,56 \$, toutes taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Isabelle Grenier et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette octroie le contrat pour la fourniture de pierres concassées traitées au chlorure de sodium 2021-2022, à l'entreprise Carrières Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 36 504,56 \$, toutes taxes incluses;

QU'UNE réserve d'une somme de 3 650,46 \$ correspondant à 10 % du montant total de la soumission soit constituée pour permettre, le cas échéant, des travaux supplémentaires imprévus.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution est disponible au fonctionnement au poste budgétaire 02-330-00-620 « Achat de matières premières ».

QUE la trésorière ou en son absence ou incapacité d'agir l'assistante-trésorière, est autorisée à effectuer tous les paiements concernant les demandes qui proviendront de l'entreprise, sur production des documents requis.

ADOPTÉE

275-21 22.

OCTROI DE CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA CONCEPTION ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RUE NOTRE-DAME PHASE III

CONSIDÉRANT que le Service des travaux publics a effectué un appel d'offres, le 28 octobre dernier à un appel d'offres sur le site SEAO (système électronique d'appel d'offres) et le Journal de Québec, concernant l'attribution d'un contrat pour les services professionnels pour la conception et la surveillance des travaux de la rue Notre-Dame – Phase III;

CONSIDÉRANT que, lors de l'ouverture des soumissions le 16 novembre 2021, une seule proposition a été reçue et que, puisqu'il s'agit d'un appel d'offres à pondération, un comité de sélection formé en conformité avec la politique contractuelle de la Ville a procédé à l'évaluation de cette dernière;

CONSIDÉRANT que la firme Pluritec ltée a obtenu une note supérieure à la note de passage minimale de 70 %, cette dernière se voit lui être conférée le premier rang et obtenir, par le fait même, le contrat pour les services professionnels pour la conception et surveillance des travaux de la rue Notre-Dame – Phase III;

CONSIDÉRANT que la somme de 227 150,36 \$ taxes incluses est disponible aux immobilisations à même les revenus au budget de fonctionnement 2021;

CONSIDÉRANT qu'une réserve au montant de 22 715,04 \$ correspondant à 10 % du montant total de la soumission est constituée pour permettre au directeur général d'autoriser, le cas échéant, des demandes de travaux supplémentaires;

CONSIDÉRANT qu'une somme de 200 250 \$ avait été prévue au PTI de l'année 2021;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'octroyer le contrat à la firme Pluritec ltée, pour un montant total de 227 150,36 \$, toutes taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Josée Ossio et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette attribue le contrat pour les services professionnels pour la conception et la surveillance des travaux de la rue Notre-Dame – Phase III, à la firme Pluritec ltée pour un montant de 227 150,36 \$, toutes taxes incluses.

QU'UNE réserve d'une somme de 22 715,04 \$ correspondant à 10 % du montant total de la soumission soit constituée pour permettre, le cas échéant, des travaux supplémentaires imprévus.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit financé aux immobilisations à même les revenus au budget de fonctionnement de 2021 et que les sommes soient réservées pour toutes dépenses effectuées en 2022 à même l'excédent de fonctionnement affecté.

QUE la trésorière ou en son absence ou incapacité d'agir l'assistante-trésorière, est autorisée à effectuer tous les paiements concernant les demandes qui proviendront de l'entreprise, sur production des documents requis.

ADOPTÉE

276-21 22. DISPOSITION DE LA NEIGE – SAISON 2020-2021 – AUTORISATION DE PAIEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a transmis à la Ville de L'Ancienne-Lorette la facture pour la disposition de la neige au site du dépôt de Michelet, pour la saison hivernale 2020-2021;

CONSIDÉRANT que la Ville a disposé 2 191 voyages qui totalisent 57 196.01m³ pour l'année 2020-2021 au coût de 0,37 \$ / m³ comparativement à 3 199 voyages pour 84 743.33m³ pour l'hiver 2019-2020;

CONSIDÉRANT que la disposition de la neige 2020-2021 s'élève au montant de 21 989,82 \$ plus des frais administratifs de 15 % au montant de 3 298,47 \$, portant ainsi le total de la facture à 25 288,29 \$;

CONSIDÉRANT que la somme de 25 288,29 \$ pour la disposition de la neige 2020-2021 est disponible au poste budgétaire 02-330-00-449 « Disposition de la neige »;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 14 820,04 \$ a déjà été imputé dans l'exercice 2020, car des services ont été rendus en novembre et décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la trésorière, ou en son absence ou incapacité d'agir, l'assistante-trésorière à effectuer le paiement à la Ville de Québec pour la disposition de la neige saison 2020-2021, au coût de 25 288,29 \$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

277-21 22. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE « PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) »

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Ancienne-Lorette a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Isabelle Grenier, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

QUE la Ville s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU.

QUE la Ville confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

ADOPTÉE

278-21 22. APPROBATION DES COMPTES À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2021 comme suit :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Rémunération et remises	592 311,48 \$
- Biens et services	1 039 690,93 \$
- Frais de financement	6 714 598,75 \$

REMBOURSEMENTS

- Taxes, réservation de salle, inscription aux activités des loisirs et dépôt de garantie	25 406,46 \$
---	--------------

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

- Immobilisations	<u>1 119 13,41 \$</u>
-------------------	-----------------------

TOTAL **9 491 021,03 \$**

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Josée Ossio, appuyé par Charles Guérard et résolu :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2021, d'en autoriser et ratifier les paiements.

ADOPTÉE

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

279-21 24. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été traité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé appuyé par Charles Guérard et résolu :

DE LEVER la séance, il est 21h06.

ADOPTÉE



Gaétan Pageau
Maire



Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière